



Pour la défense de nos libertés individuelles et collectives : **RETRAIT DE LA LOI SECURITE GLOBALE** **ET DES DECRETS SUR LE FICHAGE !**

En lien avec la coordination nationale "Stop loi sécurité globale", dont le SNJ est l'un des fondateurs, la section régionale du SNJ, le SNJ CGT, la CGTR, FO, Solidaires, la CFTC Média OI, le SAIPER, la FSU, ATTAC, la LDH, Greenpeace et Extinction Rébellion invitent les partisans de la liberté d'expression à manifester pacifiquement pour la défense de nos libertés individuelles, collectives et contre les violences policières le :

Samedi 16 janvier 2021 à Saint-Paul

RDV sur le parvis de la Médiathèque Cimendef à partir de 17 heures
et manifestation en direction de la sous-préfecture

Comme l'actualité de ces derniers mois le montre, notre territoire est lui aussi concerné par les dérives sécuritaires observées en France.

Il a fallu par exemple réintégrer la notion de couvre-feu dans l'éventail des décisions préfectorales comme si la crise sanitaire devait être assimilée à un état de guerre.

Nous, Journalistes, pouvons citer une réponse particulièrement violente au mouvement des gilets jaunes à la veille de l'arrivée de la ministre des outre-mers en décembre 2018.

Alors que la presse avait été éloignée du théâtre des événements, trois personnes ont été éborgnées par des tirs des forces de l'ordre à la Possession, à Saint-Paul et à Saint-Louis.

À ce jour, les procédures qu'elles ont entreprises sont au point mort. En revanche, les personnes accusées de violences contre les policiers ont été rapidement condamnées.

Nous constatons aussi une judiciarisation accrue contre les faits de manifestation (plusieurs procédures contre les gilets jaunes du rond-point des Azalées, placement en garde à vue d'un responsable syndical lors d'un mouvement de grève du personnel communal à Saint-Louis), des expulsions abusives à Mayotte mais aussi à La Réunion où l'ancien préfet vient de se faire épingler par le Défenseur des droits, et la mise en place de protocoles de plus en plus restrictifs dans le cadre des visites présidentielles ou ministérielles.

Notons enfin que l'indépendance et la liberté de la presse n'ont jamais été aussi menacées au cours des 40 dernières années à La Réunion, du fait de la crise économique que subissent les principaux titres.

La détermination de l'ensemble des signataires de cet appel à lutter pour la préservation de nos libertés fondamentales se traduit aujourd'hui par la demande du retrait des articles 21, 22 et 24 de la proposition de loi dite "sécurité globale", du retrait du Schéma national du maintien de l'ordre (SNMO) et de toute autre disposition élargissant la surveillance de masse ou faisant reculer le droit à l'information.

Nous ne sommes pas dupes, ces atteintes à nos libertés individuelles et collectives ont surtout pour but d'essayer d'empêcher la résistance à l'ensemble des plans antisociaux du gouvernement et du patronat.

Tant que ces textes liberticides ne seront pas abandonnés, nous défendrons sans relâche nos libertés.